



Favoriser un enfant a la vente d'une partie de la propriété famil

Par **Elfira**, le **04/03/2011** à **11:25**

Bonjour,

Mon père est propriétaire de la propriété familiale (qui se lègue de génération en génération). Ma soeur veut lui demander de lui vendre (a elle ou a son petit ami) une dépendance de cette propriété. Je me sentirai déshéritée avant l'heure, ce n'est pour moi pas une valeur financière mais sentimentale, mes racines et celles de mon fils sont à cet endroit. Quels sont mes droits ?

Merci d'avance

Cordialement

Par **mimi493**, le **04/03/2011** à **13:11**

Aucun. Votre père a le droit de vendre à qui il veut.